

Écrit par WJL/HPN  
Lundi, 18 Janvier 2016 14:49

---



**Des organisations haïtiennes d'observation électorale qualifiées et accréditées par le Conseil Electoral Provisoire pour observer les élections du 24 janvier 2016, ont fait savoir qu'elles n'observeront pas la « consultation programmée du 24 janvier 2016, que le CEP veut faire passer pour des élections ». L'institution électorale dirigée par M. Pierre-Louis Opont est décriée et souffre de sérieux problèmes de légitimité et de crédibilité, ont dénoncé ces organisations.**

Le Réseau National des Défenses des Droits Humains (RNDDH), Solidarite Fanm Ayisyen (SOFA), du Conseil National d'observation électorale (CNO), le Conseil Haïtien des Acteurs Non Étatiques (CONHANE) Commission Épiscopale Nationale Justice et Paix (CE-JILAP), la Plateforme des organisations haïtiennes de défense des droits humains (POHDH) sont ces organisations de droits humains qui disent prendre acte de la décision du CEP de compléter les Législatives et d'organiser à tout prix le deuxième tour des élections présidentielles avec un seul candidat à la présidence (celui du pouvoir), le 24 janvier.

Selon Marie Yolène Gilles, responsable de Programmes du RNDDH, ces organisations haïtiennes d'observation électorale sont toujours fidèles à leur mission d'observer les élections en vue de contribuer à leur crédibilité et de garantir : "l'inclusion de tous les citoyens/citoyennes, le respect des droits des candidats/ candidates, le respect des droits des électeurs et la légitimité des élus/élues."

Ces organisations ont rappelé que dans leurs différentes interventions et à travers leurs

Écrit par WJL/HPN

Lundi, 18 Janvier 2016 14:49

---

rapports d'observation du 9 août, du 25 octobre 2015 et du 30 novembre 2015 ainsi qu'à travers la marche du 10 décembre 2015, elles ont toutes appelé au respect des droits civils, des droits à la participation et à l'autodétermination du peuple haïtien.

Elles ont donc dénoncé le comportement du pouvoir exécutif et du CEP qui n'ont pas pris en compte les principales recommandations de ces organisations haïtiennes d'observation électorale, pas plus que celles de la Commission d'Evaluation Électorale dite indépendante (CEEI).

« Au contraire, le CEP, prouvant qu'il ne veut faire marche arrière, a même publié une liste d'organisations qualifiées et accréditées pour observer les « élections » programmées pour le 24 janvier 2016, ont déploré ces organisations haïtiennes d'observation électorale.

En agissant de la sorte, selon la coordonnatrice de la SOFA, Mme Marie Frantz Joachim, le pouvoir exécutif et le CEP continuent de violer systématiquement les droits du peuple haïtien et d'engager le pays sur les voies d'une crise politique de grande ampleur dont il serait difficile de prévoir tous les contours et ses graves conséquences sur la vie du peuple haïtien.

« Ce CEP décrié, souffrant de sérieux problèmes de légitimité et de crédibilité avait confirmé le 4 janvier 2016, qu'il ne pouvait respecter l'échéance du 7 février si les élections étaient organisées le 17 janvier 2016. Pourtant, à la surprise générale, suite à une rencontre au Palais national, le 5 janvier 2016, ce même CEP affirme être en mesure d'organiser les élections le 24 janvier 2016 et de respecter l'échéance du 7 février, ce dont doutent les organisations d'observation électorale susmentionnées.

Ces organisations refusent donc d'aller observer les élections du 24 janvier qu'elles qualifient « consultation programmée ». Cependant, elles disent rester mobilisées en vue de jouer objectivement et dignement leur rôle, au moment opportun.

Wilner Jean Louis

jnlouis2010@yahoo.fr